

MUNICIPALITE

R E P O N S E

à l'interpellation de M. le Conseiller communal Michele Scala
sur internet et les réseaux sociaux

Renens, le 28 mars 2014

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le 30 janvier 2014, M. le Conseiller communal Michele Scala a déposé une interpellation au sujet d'internet et des réseaux sociaux afin de connaître ce que fait la Commune de Renens pour :

1. prévenir les dangers du net et des réseaux sociaux au niveau local et
2. sensibiliser les parents aux dangers du Net.

Le Grand Conseil Vaudois a lui aussi été interpellé à ce sujet le 28 janvier dernier par le député Jean Tschopp qui a déposé un postulat intitulé "Eduquer les élèves à l'usage des réseaux sociaux".

La question de l'usage des nouveaux médias revêt un intérêt grandissant ces dernières années. Il est important de relever que si leur utilisation peut représenter des dangers, il représente aussi des opportunités incroyables d'ouverture. Ainsi, il est essentiel de profiter de leurs avantages tout en évaluant leurs risques.

Une étude en Suisse¹ auprès de jeunes âgés entre 12 et 19 ans a démontré que:

- 95% possèdent leur propre téléphone mobile dont 79% sont des smartphones
- 89% utilisent internet quotidiennement ou plusieurs fois par semaine, en moyenne 2 heures les jours de semaine et 3 heures les week-ends. 97% ont un accès internet à la maison
- 77% possèdent leur propre ordinateur
- 82% ont un profil sur un réseau social. Sur ce pourcentage, il faut relever que 84% protègent leurs données en activant les paramètres de protection.

L'étude relève encore que 2% des filles et 19% des garçons ont déjà reçu des films pornographiques sur leur mobile. Avec l'attrait que représentent les nouveaux médias, les compétences informatiques sont élevées chez les jeunes et augmentent avec l'âge. Ils savent se servir de manière ciblée de l'ordinateur et d'internet pour se divertir (réseaux sociaux, musique et jeux) mais également pour effectuer des recherches. Le téléphone portable est le média le plus utilisé chez

les jeunes actuellement, principalement pour sa fonction internet de messageries instantanées, mais aussi le lecteur de musique ou l'appareil photo. L'utilisation du portable devient problématique lorsqu'il sert à filmer des bagarres ou à diffuser des films pornographiques. Selon l'étude citée *ce problème serait surtout répandu chez les garçons, et comme il ne s'intensifie pas avec l'âge, il est important de commencer à sensibiliser les adolescents très jeunes (dès 12 ans) au travers d'explications et d'interventions, et de structurer ce travail de prévention spécifiquement en fonction du sexe.*

Un des premiers risques est lié à la confidentialité, car il est souvent impossible de supprimer définitivement des informations publiées sur internet. De même, des risques d'usurpation d'identité et de harcèlement peuvent aussi être relevés. Enfin, bien que la probabilité de rencontrer des pédophiles et autres pervers sur internet ne doit pas être exagérée, le risque existe, notamment via de faux comptes facebook.

Face à ces constats, le Conseil fédéral a décidé de lancer un programme global de prévention sur la promotion des compétences médiatiques, en collaboration avec la famille, les pouvoirs publics et les médias. Intitulé "Jeunes et médias" il se déroule entre 2011 et 2015 et doit permettre aux enfants et aux jeunes d'apprendre à utiliser correctement les médias numériques et à se protéger des risques qu'ils recèlent, soit être en mesure de faire un usage à bon escient et surtout responsable des médias. Le programme "Jeunes et médias" soutient aussi les parents, les professionnels et enseignants en leur apportant des aides pratiques.

Plus concrètement à Renens et afin de répondre aux questions de l'interpellateur, les actions existantes face à cette problématique sont:

A noter que l'APE (Association des Parents d'élèves de Renens) est sensible à cette question. Si aujourd'hui elle n'a pas encore pu proposer une soirée sur ce thème, c'est un sujet qui l'anime. A Prilly, "Parents info-Prilly" (école des parents) a déjà mis au programme de l'automne une soirée d'information. C'est une piste à suivre qui sera développée en conclusion.

Dans les trois établissements scolaires de Renens, les téléphones portables doivent être éteints dans l'enceinte de l'école. Les élèves apprennent à utiliser différents outils à travers les cours MITIC (médias-images technologie de l'information et de la communication) qui figurent au Plan d'études romand ainsi qu'à la grille horaire.

Au niveau primaire, certaines classes ont accès à des animations comme "Surfer avec prudence sur internet" proposées avec l'Association "Action Innocence". Toutefois, l'école souhaiterait plus de participation des parents à ces soirées.

Les agents de PolOuest chargé de la prévention rencontrent également une fois par année toutes les classes de 8H pour un cours sur la prévention de la délinquance en général. La question des réseaux sociaux, internet et des téléphones portables est également abordée de manière à rendre attentifs les élèves aux risques liés aux infractions commises dans ces domaines. Des cours spécifiques peuvent être organisés à la demande des établissements suite à des problèmes particuliers ou sous forme de prévention.

Aujourd'hui certains parents souhaiteraient pouvoir préserver leurs enfants de l'influence des médias. Cependant, les médias offrent toute une série d'opportunité de développement et d'apprentissage. Ainsi, face à ces inquiétudes il a été constaté que de plus en plus de parents s'inscrivent

sur les réseaux pour contrôler leurs enfants. Ainsi, il serait préférable d'imposer à ses enfants quelques règles plutôt que les espionner.

La différence de génération rend souvent l'utilisation des médias difficile et il est fréquent que les jeunes en savent plus que leurs parents. Dans ce sens, le programme "Jeunes et médias" a édité une brochure à leur attention, car le soutien des parents est essentiel. De cette brochure est tirée un flyer édité en plusieurs langues et qui peut s'avérer très utile. Il est également important que les parents restent à l'écoute de leurs enfants et s'intéressent à ce qu'ils font sur internet. Dans ce sens, les cours et formations sont à privilégier.

Au niveau communal, les professionnels du secteur jeunesse confirment les études mentionnées plus haut et rendent les adolescents attentifs aux dangers. En 2013, un programme de prévention a été développé pour et avec les jeunes, avec le soutien de la Confédération via l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales). Renens, avec 7 autres propositions en Suisse, a été retenu pour son projet "Web radio par les jeunes", Qui s'est décliné en deux phases. D'abord en avril 2013 dans le cadre du programme "culture mix" avec des jeunes entre 18 et 25 ans et ensuite une semaine thématique en octobre 2013 (JMweb) avec des jeunes entre 15 et 25 ans. Ces deux actions ont permis d'impliquer les jeunes dès le début du processus et a atteint l'objectif d'en faire des pairs-éducateurs à savoir informer des risques liés aux nouveaux médias dans un langage accessible par les adolescents. Les émissions sont disponibles sur le site <http://jmweb.django.fm/>.

Toujours en 2013 et afin de coller au mieux avec le projet susmentionné, le secteur jeunesse a également organisé un "Diner Quizz" sur le thème des nouvelles communications en collaboration avec l'Etablissement secondaire de Renens. Une cinquantaine d'élèves des anciennes 7^{ème} et 8^{ème} années y ont participé. Lors du bilan, les professionnels ont pu se rendre compte que les jeunes étaient très bien informés mais qu'ils avaient tendance à sous-évaluer les risques liés à la sphère privée ou de niveau juridique.

Conclusion

La question de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux est une préoccupation constante de la Municipalité et comme relevé plus haut, diverses actions ont déjà été proposées dans le cadre des activités de la Ville de Renens et plus précisément par le secteur jeunesse. Toutefois, un aspect qui fait défaut actuellement est la formation aux parents, tant il est vrai que ces derniers sont souvent perdus dans toute la masse d'informations qui est transmise.

C'est dans ce sens qu'un projet destiné aux parents va se concrétiser. Il réunira un représentant de PolOuest, le délégué jeunesse ainsi que deux jeunes qui ont participé à "Web radio par les jeunes". L'idée est de transmettre une information aux parents au sujet des aspects juridiques, éducatifs et de donner la parole aux jeunes pour permettre de démystifier l'idée que certains parents peuvent avoir de l'utilisation d'internet par leur enfant. Ce concept novateur sera proposé à la rentrée prochaine à Renens et à Prilly à l'invitation de deux associations de parents (APE et Ecole des Parents). Des informations plus précises seront transmises par les canaux d'informations usuels en temps voulu.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de M. le Conseiller communal Michele Scala sur internet et les réseaux sociaux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Nicolas SERVAGEON